

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-NAZAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA VILLE DE PORNIC

SEANCE PUBLIQUE DU 23 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vendredi 23 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal de Pornic, sur convocation régulière en date du vendredi 16 septembre 2022, dûment accompagnée d'une note explicative de synthèse, s'est réuni à la Salle du Conseil - Relais Saint Gilles à Pornic, en session ordinaire, sous la Présidence de M. BRARD, Maire.

Présents : M. Jean-Michel BRARD, Maire, Mmes et MM. Claire HUGUES, Paul-Eric FILY, Christiane VAN GOETHEM, Edgard BARBE, Isabelle RONDINEAU, Jean MONTAVILLE, Marie-Paule MARIE, Daniel BRETON, Christine CROCQUEVIEILLE-BARREAU, Patrick PRIN, Samuel CHEREL, Philippe DEVEILLE, Nicolas ENGELSTEIN, Brigitte FRIESS, Florence GENDROT, Bruno GRIS, Corine GUIGNARD, Antoine HUBERT, Jean-Claude LANDRON, Yvon LE DIOURON, Donatienne LEPAROUX, Agnès LUSSEAU, Françoise MARTIN, Patricia MICHEL, Alexandra NICOLLE, Serge ROUSSEAU, Artak SAKANYAN, Dolorès THIBAUD.

Pouvoirs : Brigitte DIERICX à Isabelle RONDINEAU, Joël HERBIN à Daniel BRETON, Cristelle GAËTAN-ULAS à Nicolas ENGELSTEIN, Anne GOUDY à Florence GENDROT ;

Secrétaire de séance : Alexandra NICOLLE

Conseillers en exercice : **33** - Présents : **29** - Votants : **33** - Quorum : **17**

2022 – IV – 09a - Demande de subvention - Aménagement des itinéraires du Schéma Régional des Véloroutes (SRV) - Aménagement de la corniche de Gourmalon

La Ville de Pornic a pour projet de réaliser le réaménagement de la corniche de Gourmalon

Ce projet s'inscrit dans le Schéma Directeur des Modes Actifs de la commune, et prévoit :

- l'aménagement des circulations douces sur 1,1 km de linéaire (cycles et piétons)
- la réfection et la sécurisation de la voirie
- la revalorisation paysagère de cet axe avec notamment la plantation d'arbres.

Cette opération est estimée à 840 411,05 € H.T soit 1 008 493,26 € TTC de coût global

Le plan de financement est le suivant :

Financement	Montant HT de la subvention	Taux
Aménagement des itinéraires du SRV – Région Pays de la Loire	210 102,76 €	25 %
Sous-total (total des subventions publiques sollicitées)	210 102,76 €	25 %
Participation du demandeur	630 308,29 €	75 %
TOTAL	840 411,05 €	100 %

La commission travaux réunie le 14 septembre 2022 a émis un avis favorable à la demande de subvention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **SOLLICITE** auprès de différents partenaires (Etat, Région, Département...) l'ensemble des subventions pouvant être octroyées à ces dossiers, et ce au taux maximal
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Pour le Maire, par délégation,
La Première Adjointe,



Claire HUGUES